



## **Séance du 18 juin 2014**

Le dix-huit juin deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint – Béatrice LAMOUREUX, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Francis ARNOUX – Alain BOURGEX - Isabelle CHERRIER - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN – Marie-Thérèse MINARD – Alain PICARD.

Absent excusé : Monsieur Stéphane LAFRANCHISE qui a donné pouvoir à Monsieur Denis HOUCHOT.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

### **Commission d'appel d'offres pour les marchés publics**

Il a été procédé à la désignation des membres titulaires et suppléants.

Sont nommés :

Président, Monsieur Denis HOUCHOT - Suppléant, Monsieur Jean-Paul NARCY.

#### Membres titulaires :

Madame Marie-Thérèse MINARD

Monsieur Jacques CONDAMINE

Monsieur Alain PICARD

#### Membres suppléants :

Madame Béatrice LAMOUREUX

Madame Evelyne JACQUELIN

Monsieur Alain BOURGEX

### **Travaux église**

L'appel d'offres sera lancé dès la réception de l'accord de subvention du Conseil Général.

### **Travaux maison de Vesvres**

Les travaux de peinture sont en cours ; il reste quelques finitions.

La réception des travaux pourrait intervenir fin juin.

### **Terrain de Vesvres**

L'acte de vente a été signé le 6 juin.





COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
de la  
COMMUNE de GARCHY - 58150

### **Désignation d'un correspondant défense**

Monsieur le Maire rappelle qu'au sein de chaque conseil municipal, il convient de désigner un correspondant défense qui a pour mission de devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et toutes les questions qui y sont relatives. Il est l'acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Jean-Paul NARCY pour assumer cette fonction.

### **Commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire rappelle qu'une liste de contribuables a été proposée au centre des impôts pour siéger à la commission communale.

Ont été retenus par l'administration des finances publiques :

Titulaires : Mesdames et Messieurs Philippe MOURLON – Christian LAMOUREUX - Guy-Louis BINANT - Liliane FOURNIER – Isabelle CHERRIER.

Suppléants : Mesdames et Messieurs Christophe BERT – Patricia FONTAINE – Mickaël AUBERT – Georges DERUY – Bernard PERRIERE – Pascal PINCIN.

### **14 juillet**

Les festivités du 14 juillet se dérouleront ainsi :

A partir de 16 heures,

- Jeux pour enfants et adultes
- Casse-croûte
- Animation avec le groupe folklorique « La Jolée »
- Bal
- Restauration, buvette
- Feu d'artifice

### **Questions diverses**

- Un banc sera installé à Vesvres, au lieu d'une table pique-nique, pour un coût de 213 € TTC.
- Points de collecte des déchets ménagers dans les hameaux et le bourg : Vu l'incivilité de nombreuses personnes, les dispositions qui s'imposent seront prises.  
Un rappel des règles à respecter sera édité et distribué dans les boîtes aux lettres.
- A la demande de la Préfecture, une cérémonie de commémoration de la déclaration de la guerre 1914-1918 doit être organisée le samedi 2 août à 16 heures, avec affiche reproduisant l'ordre de mobilisation générale de la grande guerre et sonnerie du tocsin.





**COMPTE-RENDU** du **CONSEIL MUNICIPAL**  
de la  
COMMUNE de GARCHY - 58150

- Compte-rendu par les délégués chargés des commissions extérieures :
  - Communauté de communes
  - Foyer-logements
  - SIAEP du Mazou
  - SIAEP de Pouilly
  
- Arrêt de bus de Malvaux : Monsieur Alain BOURGEX a pris contact avec les services du Conseil Général qui se rendront prochainement sur place afin de définir l'emplacement.
  
- Un courrier sera adressé à certaines personnes afin de les mettre en demeure d'effectuer le défrichage de leur terrain situé près des habitations.
  
- La date de la prochaine réunion est fixée au jeudi 31 juillet à 19 h 30.

La séance est levée à vingt-deux heures.

